



Problème appartement=propriétaire un peu contraignante

Par **scafer**, le **18/05/2009** à **19:27**

Bonjour,
Je viens vers vous pour vous demander votre aide au sujet de mon appartement.
Il se trouve que je dois quitter mon appartement fin mai, je suis donc entrain de refaire la peinture pour rendre l'appartement propre et en bon état, ce qui est normal.
La propriétaire (enfin plutôt la fille de la propriétaire qui habite dans le même immeuble) est venue aujourd'hui, et elle souhaiterait que je refasse tous l'appartement comme neuf, c'est à dire, qu'il y'a quelques trucs abîmés comme une baguette de la cuisine qui est cassée, les lustres qui sont abîmés, le carrelage fissuré...
Mais voilà le problème, c'est que tout ça c'était déjà comme ça quand j'ai emménagé dans l'appartement, et en plus le pire dans tout ça c'est que il y'a eu aucun état des lieux entrant de fait, je suis rentré dans l'appartement comme ça sans passer par le propriétaire, qui m'a remis plus tard le bail mais c'est tout, il est même pas venu faire l'état des lieux.
Donc du coup je me retrouve dans une situation plus que délicate, car je comptais sur la caution en faisant la peinture nickel mais là la propriétaire veut en plus de ça que je refasse des trucs qui étaient déjà comme ça quand je suis rentré... QUE FAIRE?
Sont-ils en tort sur le fait qu'il y'a eu aucun état des lieux? ou ils ont quand même le droit de pas me rendre la caution sachant que je refais quand même toute la peinture pour une superficie de 50m², mais de là à me faire faire les réparations des dégâts causés par les anciens locataires je trouve ça abusé.
Enfin bref, j'aimerais avoir votre avis car je ne sais plus du tout comment faire, je suis désespéré quand elle m'a dit ça :-(
Merci d'avance pour votre aide.
Cordialement